

**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019**



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

**Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :**

Direction des communications  
Bureau du vérificateur général du Canada  
240, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)  
Télécopieur : 613-957-0474  
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042  
Courriel : [communications@oag-bvg.gc.ca](mailto:communications@oag-bvg.gc.ca)  
Site Web : [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca)

ISSN 1927-1980

# Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

## Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

## Mandat

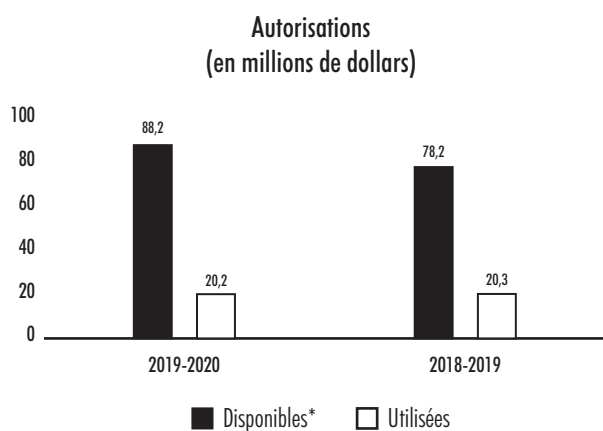
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

## Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté en raison des fonds additionnels reçus à l'automne 2018 (7 millions de dollars), des révisions salariales des membres de la direction et des hausses économiques (2 millions de dollars), ainsi que de l'augmentation correspondante des avantages sociaux du personnel prévus par la loi (1 million de dollars).



\* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Risques et incertitudes

Le Bureau n'a pas reçu de financement supplémentaire dans le cadre du Budget fédéral de 2019. Par conséquent, nous avons annulé cinq audits de performance qui étaient prévus pour l'exercice 2019-2020, et nous continuons de reporter certains travaux liés aux audits de la pratique d'audit d'états financiers. De plus, nous ne serons pas en mesure d'investir dans les nouvelles technologies et stratégies d'audit qui sont nécessaires afin de préparer le Bureau pour l'avenir.

## Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

À la suite du décès de Michael Ferguson, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil a nommé Sylvain Ricard à titre de vérificateur général du Canada par intérim pour un mandat de six mois à compter du 28 mars 2019. Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil a reconduit M. Ricard au poste de vérificateur général par intérim pour un mandat de six mois à compter du 28 septembre 2019.

Le Bureau a approuvé une structure salariale révisée pour le groupe de la direction, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019. La conversion consiste à passer d'une structure à bandes salariales élargies à une structure à échelons fixes.

**Approuvé par :**

Le vérificateur général du Canada par intérim,

La vérificatrice générale adjointe  
et dirigeante principale des finances,

Original signé par

---

Sylvain Ricard, CPA, CA

Ottawa, Canada  
Le 29 août 2019

Original signé par

---

Lucie Cardinal, CPA, CA

## État des autorisations (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	80 744	18 279	18 279	71 688	18 144	18 144
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(633)	(633)	(2 660)	(112)	(112)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	78 084	17 646	17 646	69 028	18 032	18 032
Autorisations législatives budgétaires	10 154	2 539	2 539	9 197	2 299	2 299
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>88 238</b>	<b>20 185</b>	<b>20 185</b>	<b>78 225</b>	<b>20 331</b>	<b>20 331</b>
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
<b>Autorisations totales</b>	<b>88 238</b>	<b>20 185</b>	<b>20 185</b>	<b>78 225</b>	<b>20 331</b>	<b>20 331</b>

\*Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2019	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	76 518	17 626	17 626	69 704	17 562	17 562
Transports et communications	3 837	1 028	1 028	3 137	891	891
Information	651	158	158	561	174	174
Services professionnels et spéciaux	6 367	1 171	1 171	5 250	1 008	1 008
Location	1 654	730	730	1 077	735	735
Services de réparation et d'entretien	298	26	26	265	16	16
Services publics, fournitures et approvisionnements	307	17	17	210	26	26
Acquisition de matériel et d'outillage	1 232	62	62	656	29	29
Autres subventions et paiements	34	—	—	25	2	2
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>90 898</b>	<b>20 818</b>	<b>20 818</b>	<b>80 885</b>	<b>20 443</b>	<b>20 443</b>
<b>Moins les recettes affectées aux dépenses :</b>						
<b>Sommes recouvrées</b>						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(100)	(100)	(660)	(112)	(112)
De l'audit international	(2 000)	(533)	(533)	(2 000)	—	—
<b>Total des sommes recouvrées</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(633)</b>	<b>(633)</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(112)</b>	<b>(112)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>88 238</b>	<b>20 185</b>	<b>20 185</b>	<b>78 225</b>	<b>20 331</b>	<b>20 331</b>